

L'épreuve

- Le run and bike de Magné est une épreuve conviviale qui se court à allure libre par équipe de deux.
- Distance : environ 5 km
- L'un court, l'autre pédale ; on se relaie au rythme que l'on veut en se passant le vélo (VTT/VTC conseillé, port du casque obligatoire).
- Le parcours est tracé sur le coteau Sainte-Macrine et le Marais des Cabanes : passages en chemins, bitume, passerelles, prairies...

Le départ

- À 10 h - Chemin de l'Ageasson (entre la Chapelle Sainte-Macrine et Bel Air).
- Dossards remis sur place à partir de 8 h 45.

Les inscriptions

- Au moyen du bulletin ci-dessous avant le 30 mai, dûment complété, accompagné d'une copie de licence sportive ou d'un certificat médical pour chaque équipier.
- Sur place : avant 9 h 30
- Âge minimal : 12 ans.
- Droits d'inscription : 10 euros par équipe (5 euros par participant).
- Règlement à l'ordre de Magné Sports.

Les récompenses

- Un lot à chaque arrivant.
- Une coupe aux premières équipes féminines, masculines et mixtes.
- Des lots par tirage au sort.

La remise des prix

- À 11 h, sur place.
- La remise des prix sera suivie d'un vin d'honneur.
- Possibilité de pique-niquer sur place à l'issue de la course (barbecue).

Run and bike

dimanche 2 juin 2013

RENSEIGNEMENTS

05 49 35 21 03 - 05 49 35 22 93

BULLETIN D'ENGAGEMENT

RUN AND BIKE DU DIMANCHE 2 JUIN 2013

À retourner avant le 30 mai à MAGNÉ SPORTS
Alain SAUVIAC - 158 route de l'Ouchette - 79460 MAGNÉ

ÉQUIPIER N°1

Nom
CAPITALES

Prénom.....

Club..... Sexe.....

Ville.....

Département.....

Année de naissance

Libellez votre chèque à l'ordre de Magné Sports

Le Signature

(des parents pour les mineurs)

Cadre réservé à l'organisation

N° de dossard

<input type="text"/>				
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

ÉQUIPIER N°2

Nom
CAPITALES

Prénom.....

Club..... Sexe.....

Ville.....

Département.....

Année de naissance

Le Signature

(des parents pour les mineurs)

ATTENTION : Toute inscription non accompagnée d'une copie du certificat médical ou de la licence sportive et du règlement correspondant ne pourra être prise en compte.